

## HABILITATION PHOTOVOLTAÏQUE – BP – *Personnel non électricien*

Durée : 1,5 jour

Modalité pédagogique : **Présentiel**

Public : **Opérateur sur chaîne photovoltaïque (installation, maintenance, connexion des modules)**

Prérequis : **Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS de SÉCURITÉ.**

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

### Objectif

#### Compétences visées

Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre dans l'exercice des missions qui leur sont confiées.

#### Une personne titulaire d'une habilitation symbole BP est apte :

- Lors de l'installation initiale d'une chaîne PV, à assurer les fonctions de charge d'intervention chaîne PV dans les conditions du 12.9.2.2.2 (norme 18 510)
- Lors d'opérations de maintenance, à assurer, en présence et sous l'autorité d'un chargé d'intervention générale photovoltaïque, les fonctions d'exécutant, pour la mise en œuvre d'écrans opaques et le nettoyage des surfaces transparentes des modules PV.

La formation à l'habilitation symbole BP est conditionnée par l'acquisition préalable de la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne PV.

### Contenu de la formation

**Tronc commun non électricien** : Notions générales d'électricité – effets du courant – la norme et le contexte de l'habilitation électrique – prescriptions de sécurité et équipements individuels de protection – conduite à tenir en cas d'accident

#### Module BP Photovoltaïque

- Acteurs concernés par les opérations
- Limites de l'habilitation BP (autorisations et interdits, zone de travail, etc)
- Prescriptions
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques
- Séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X)



## Pédagogie

### Méthode

**Au cours du stage notre Formateur s'entretient avec chaque stagiaire afin de contrôler l'adéquation des opérations effectuées avec l'habilitation visée.** En cas de nécessité il réoriente le stagiaire en accord avec l'employeur.

**De nombreux travaux pratiques sont effectués** : sur des installations types conformément à la réglementation (voir outils pédagogiques ci-dessous) et sur vos installations et consignes spécifiques lors des stages intra en respect de vos impératifs d'exploitation (recommandation NORME et INRS).

### Outils

Salle de cours, Vidéo projecteur, EPI et petit outillage électrique, armoires électriques Schneider pour applications pratiques, installations et EPI propres à l'établissement.

## Préparation de la formation

Préciser pour chacun des stagiaires, le cadre de missions dans lequel vous souhaitez délivrer l'habilitation photovoltaïque.

## Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

À l'issue des évaluations théorique et pratique, **un avis** et **un titre d'habilitation pré-rédigé** seront délivrés aux candidats qui ont fait l'objet d'évaluations favorables.

## Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via [assistance@formafrance.fr](mailto:assistance@formafrance.fr)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité
- ✓ En INTER : nous vous assurons l'accès à la salle de formation

### Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

## Informations pratiques

Recyclage : Exécutant 1 jour **tous les 3 ans.**

Encadrement : Formateur Habilitation électrique expérimenté.